

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

Du DIMANCHE 3 Mars 1793, l'an 2^e. de la République.

Les personnes dont l'abonnement à la *Gazette Universelle* finissoit le dernier Décembre, recevront cette Feuille jusqu'au 5 Mars ; elles sont priées de renouveler leur souscription avant cette époque, afin que leur service n'éprouve aucune interruption.

Le Bureau des *Nouvelles politiques*, &c. Feuille qui paroît tous les jours, est rue Neuve des Petits-Champs, près celle de Richelieu, n^o. 134. Le prix de l'abonnement est de 36 par an, 18 liv. pour six mois, & 10 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen FONTAVILLE, Directeur du Bureau, & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le premier d'un mois, & on ne reçoit point de billets de Caisses particulières, ni les lettres non-affranchies.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

De Boston, le 5 janvier.

LE célèbre Washington vient d'être réélu président des Etats-Unis d'Amérique. Henri Laurens, ci-devant président du congrès continental, & ensuite ambassadeur du congrès auprès des Etats-Généraux, est mort à Mepkin, dans la Caroline méridionale. Le caractère & l'histoire de ce patriote célèbre méritent une notice particulière. Pendant la guerre d'Amérique, il passa en Angleterre ; le navire sur lequel il étoit fut pris par un vaisseau de guerre anglois, & Henri Laurens fut mené à Londres, & enfermé dans la Tour, comme prisonnier d'état. Il resta quatorze mois, & au bout de ce terme, il eut sa liberté en donnant caution. Cela arriva lorsqu'on reçut en Angleterre la nouvelle de la défaite du lord Cornwallis à York-Town en Virginie. Henri Laurens avoit un fils, colonel dans l'armée américaine, qui se signala particulièrement dans cette campagne, & rédigea la capitulation entre son armée & le lord Cornwallis. Par un concours assez singulier de circonstances, Cornwallis étoit alors gouverneur de la Tour de Londres, où étoit enfermé le pere du colonel Laurens. Ce brave officier fut tué peu de tems après dans la dernière bataille qui se donna dans la Caroline méridionale. Ses talens & des actions d'éclat avoient mérité que le congrès lui donnât le rang de général, qu'il refusa avec une généreuse modestie. Le désintéressement du pere & du fils est remarquable, ni l'un ni l'autre ne voulurent jamais recevoir aucune récompense de leurs services. A la fin de la guerre, Henri Laurens se retira, comme Cincinnatus, à sa maison des champs, où il cultiva ses terres, & où il vient de mourir âgé de 70 ans.

Le secrétaire de la trésorerie a fait rapport à la chambre des représentans, de l'état comparatif de la dépense & de la recette des Etats-unis, depuis le commencement de l'année 1791 jusqu'à la fin de 1792. Le total de la dépense se monte à 12,306,175 dollars, & la recette un peu plus haut. Notre gouvernement n'a gueres d'imitateurs.

ESPAGNE.

Extrait d'une lettre particulière écrite de Madrid le 16 février. Vous me demandez des nouvelles de ce pays-ci ; ce n'est

pas une petite tâche, car je vois bien par votre dernière qu'on vous trompe sur les Espagnols comme sur bien d'autres choses. Si vous aviez été mieux instruits, vous auriez pu prendre des mesures plus actives & plus efficaces. Il est tems enfin que vous connoissiez la vérité ; la voici toute entière.

Les Espagnols, fideles jusqu'à la dévotion & à leur religion, & à leur gouvernement, & à leurs mœurs, avoient cru voir, dès le commencement de votre révolution, le renversement de tous les principes, lorsqu'ils avoient vu les ministres de cette religion dépouillés de leurs richesses, & livrés à une persécution populaire. Cependant, quand votre assemblée constituante décréta une constitution monarchique, & salaria le seul culte catholique, ils se raccommoderent un peu avec la révolution. Mais les événemens d'août & de septembre dernier ont rallumé leur vieille haine contre vous : vos prêtres, martyrisés en France, & fugitifs en Espagne, n'ont pas tempéré cette haine ; mais les nouvelles de la mort de Louis XVI l'ont portée au comble. La propagande espagnole, qui est celle des prêtres & des moines, a été consultée ; elle a donné sa voix pour la guerre, comme les nobles ; & les uns & les autres y ont entraîné le gros de la nation. Dès-lors le ministre de France a été de mauvais œil, & le ministre favori s'est rapproché ouvertement de l'ambassadeur d'Angleterre, qui a saisi habilement l'occasion de faire valoir d'anciennes réclamations de sa nation. M. Bourgoing a fait de vains efforts pour déjouer l'intrigue angloise ; tandis qu'on le dénonçoit à Paris, on le trompoit ici pour gagner du tems. Enfin le masque est levé ; il avoit l'ordre de demander une dernière audience, on la lui a refusée, & il part.

Le ministre a mis tout en jeu depuis long-tems pour tourner à ses fins l'esprit public, & il a trop bien réussi. Voici les ressources dont il dispose, 1^o. le riche chapitre de Tolède a fait au roi don de 25 mille réaux en espèces (6,250,000 liv. tournois) ; 2^o. le duc d'Albe & deux autres grands levent & équipent à leurs frais dix mille hommes, sur la demande faite à la Galice du nombre d'hommes qu'elle pourroit fournir pour son contingent, elle a répondu : *tout ce qui est en état de porter les armes* ; 4^o. la Catalogne offre 50 mille hommes, & d'autres provinces montrent le même

zele; 3°. le général des Franciscains, autorisé, à ce qu'on dit, par un bref du saint-pere, qui permet aux religieux espagnols de prendre les armes pour la défense de la religion, présente une armée de cent mille moines. Vous voyez que c'est une véritable croisade contre vous.

Ces jours derniers, on a célébré dans l'église de St.-Louis un service solennel pour Louis XVI. Les ducs de la Vauguyon & d'Havré, qui présidoient à cette cérémonie, y ont invité toute la cour, & tous les ministres étrangers, à l'exception de M. Bourgoing.

Des malveillans adroits ont répandu ici la nouvelle, que votre gouvernement avoit proposé à l'Angleterre de s'unir à la France, pour dépouiller la monarchie espagnole de ses possessions dans les deux Indes. Ce bruit, quoique dépourvu de toute preuve, a fait les plus fâcheux effets sur l'esprit du peuple, qui est fort vain de ses mines d'or & d'argent, qui l'ont ruiné & dégradé.

On s'attend ici à la prochaine arrivée d'une escadre angloise, dans nos ports, qui se combinera avec notre marine pour un plan de campagne. Vous voyez combien ces espérances si gratuitement prolongées dans notre neutralité, étoient illusoires. &c. &c.

AUTRICHE

De Vienne, le 12 février.

Les dernières lettres de Constantinople ne parlent point de l'arrivée de M. de Semonville; mais elles font mention de certains avis qui commencent à donner de l'inquiétude à la Porte Ottomane, malgré toutes les manœuvres des François, pour lui donner le change & l'encourager. Ces avis portoit qu'outre les renforts qui s'avançoient vers le Cuban & la Crimée, on remarquoit des mouvemens, tant à Oczakow qu'à Sebastople, comme si les Russes y étoient occupés à mettre leur flotte dans le meilleur état possible, pour se montrer à la première occasion dans la Mer-Noire. En même tems le ministre turc avoit reçu de Jassy des nouvelles, quoique vagues, par lesquelles on l'informoit de l'approche de quelques détachemens russes, qui venoient des bords du Niefter. Nous ignorons si le ministère avoit cru trouver dans ces nouvelles des motifs de faire un changement politique dans les gouvernemens de la Walachie & de la Moldavie; mais ce changement avoit dû avoir lieu; & le prince Suzzo devoit se transférer de Bucharest à Jassy, tandis que l'hospodar de la Moldavie passeroit à Bucharest.

Du 13 février.

Les contributions volontaires pour la continuation de la guerre augmentent tous les jours; les nobles & les prêtres font des sacrifices qui ne doivent pas étonner; le peuple, *servum pecus* les imite quelquefois stupidement. Les recrues ne se font pas avec autant de facilité qu'on voudroit le faire croire. — On écrit de Constantinople que, malgré tous les efforts des François, la Porte est très-fâchée d'apprendre que les Russes font des préparatifs sur les frontières de la Turquie, & qu'elle évitera de fournir les prétextes à une rupture.

On prétend que les troupes autrichiennes sont aussi entrées en Pologne, & se sont emparés des Waiwoodes, de Cracovie, de Chelen & de Lublin. La déclaration de l'Empereur est calquée sur celle du roi de Prusse.

A L L E M A G N E.

De Hanovre, le 15 février.

Le lieutenant-colonel de Sporeken, arrivé ici de Londres depuis quelques jours, a apporté les ordres définitifs pour

que les troupes hanovriennes se mettent en marche. Elles seront dirigées en deux corps, dont l'un composé de douze mille hommes, est destiné pour les Pays-Bas, & l'autre de quatre mille, forme le contingent de l'électorat, & se réunira à l'armée de l'empire. De toute l'armée hanovrienne, il ne restera que trois régimens dans l'électorat. Le douze mille hommes seront commandés par le général Freytag. Cette petite armée sera grossie par huit mille Anglois, qui doivent débarquer en Hollande, & par quelques troupes hollandaises. Elle agira de concert avec l'armée prussienne & impériale sur la Meuse & le Rhin.

De Cologne, le 22 février.

La gazette de cette ville vient de faire, d'après celle de Vienne, l'énumération pompeuse des troupes destinées à agir contre la France. Cet état, qui a l'air fort authentique, est bon à connoître. Comme on n'y trouve point les noms des lieux que ces différentes armées occupent, nous suppléerons à cette omission.

1°. Armée du maréchal prince de Cobourg.

Généraux. Ferraris, Wurmsfer, Clairfayt, prince de Wirtemberg, Penzenstein, Alvinzy, Beaulieu, Latour, Lilien, Querlonde, Lambesc, Hapancourt, Jordis, Wenkheim, Piela, Staray, Boyos, Diesbach.

Infanterie. 3 bataillons de Wirtemberg, 3 de Clairfayt, 3 de Murray, 3 de Ligne, 2 de Staray, 2 de Bender, 1 d'Alton, 1 de Joseph Colloredo, 2 d'Odonell, 2 de Laudon-Verr, 2 de Mahoni, chasseurs, 1 Lecust, chasseurs, 2 de Tyroliens, 2 de Marzin & Bordodeski, 2 d'Ulric-Kinsky, 2 de Matthesen, 2 de Stuart, 2 de Hohenlohe, 1 de François-Kinsky, 1 d'Antoine Esterhazy, 3 de Vierfet, 1 de Michailowich, 1 d'un régiment de garnison, 4 bataillons de troupes d'Anhalt & de Wurzburg. — En tout, 53 bataillons.

Cavalerie. Latour, chevaux légers, 4 divisions; Cobourg dragons, 4 divisions; Blankenstein hussards, 5 divisions; Wurmsfer, hussards, 1 division; Degelman, houlans, 3 divisions; Anhalt, dragons, une demi-division; Esterhazy, hussards, 5 divisions. — En tout, 22 divisions & demi.

Cette armée est encore en ce moment divisée en deux corps: celui qui commande le général Clairfayt tient la rive du Rhin. le quartier-général est à Berghem, les postes détachés à Juliers, Cologne, Bonn, &c., l'avant-garde va jusqu'à Burick, à peu de distance de Wesel.

Le général Beaulieu, avec le second corps & les débris de celui du prince Albert de Saxe, est dans le pays de Luxembourg; son quartier-général est à Bastogne; il occupe Sainte-Hubert, &c. &c.

2°. Armée du maréchal prince de Hohenlohe.

Généraux. Alton, Erbach, Olivier, Wallis, Kavanagh, Werneck, Welfsch, Furstemberg, Charles Schroeder, Schmalckers, Lilien, Jos. Anesberg, Mercantin, Bellegarde, Lichtenberg, Schmezing, Kospoth.

Infanterie. 2 bataillons de Klebek, 2 de Gemmingue, 2 de Stein, 2 de Charles Schroeder, 2 de Mitrowski, 2 de Manfredini, 1 de François Kinsky, 1 de Joseph Colloredo, 1 de Vins, 1 d'Alton, 1 de Jellachnuch, 1 de Waradins, 1 d'Esclavons, 2 de Neugebauer, 2 de Guillaume Schroeder, 3 d'archiduc Ferdinand, 1 de Michalowiz, corps franc. — En tout, 27 bataillons.

Cavalerie. 3 divisions de Joseph de Toscane, dragons, 3 de chevaux-légers d'empereur, 3 de chevaux-légers de Kinsky, 4 de Wurmsfer hussards, 3 d'Hohenzollera cuirassiers, 3 de dragons Empereur. — En tout, 19 divisions.

Le prince de Hohenlohe est à Treves depuis la retraite de Beurnonville; son armée occupe Sierk, Saarbruk & la

enviro
quarti
le gé
généra

3°.

Géné

perg,

Rehba

Infa

2 de

chainv

Collor

de De

Toscar

Bauli

Cava

3 de S

1 de d

2 d'arc

— En

Cette

tiérem

niere,

comm

bords

avec l'

La f

du côté

Philisb

général

& Wor

La t

de celle

vité qu

ment s

4°. A

Géné

Caato-

Infan

Belgioj

chiduc

garnison

franc d

Caval

de drag

Total

demie.

Si l'o

de l'Em

pandus

On d

qu'il co

fait ce

rapporte

(1) L

municat

rien par

donc pas

de vicill

environs. Elle peut communiquer par le Palatinat, avec le quartier-général de Coblenz, par le comté d'Arenberg avec le général Clairfayt, & sa droite est appuyée sur l'armée du général Beaulieu.

3°. Armée du général Wenceslas Colloredo.

Généraux. Staaud, Stader, Eder, Spleny, Charles d'Auerberg, Brunner, Hodiz, Huttin, Davidowich, Beniowski, Rehbach, Neu, prince Valdeck.

Infanterie. 2 bataillons de Michel Wallis, 2 de Callemberg, 2 de Warteufleben, 2 de Brentano, 2 de Kheul, 2 de Brechainville, 1 d'Empereur, 1 de Lafcy, 1 de Wenceslas Colloredo, 1 de Kauniz, 1 de Huft, 1 d'Olivier Wallis, 1 de Deuschmeister, 1 d'archiduc Charles, 2 de grand-duc de Toscane, 2 de Preifs, 2 de Pellegrini, 1 de Jordis, 1 de Beaulieu, un de Spleny. — En tout, 29 bataillons.

Cavalerie. 3 divisions de Nassau cuirassiers, 3 de Kavanagh, 3 de Schakmin, 3 de Czerviz, 1 de chevaux légers Empereur, 1 de duc Albert, 3 de Waldeck dragons, 5 de Barko hussards, 2 d'archiduc Léopold hussards, 3 de Karaczay chevaux légers. — En tout, 27 divisions.

Cette armée, ainsi que la quatrième, n'est pas encore entièrement formée; elles arrivent sur trois colonnes; la première, forte de 20 mille hommes, arrivée à Wurtzbourg, commandée par le général Colloredo, doit se porter sur les bords du Rhin, entre Cologne & Wesel, & agir de concert avec l'armée du prince de Brunswick.

La seconde colonne, forte de 30 mille hommes rassemblés du côté de la forêt noire & de la Bohême, doit marcher sur Philisbourg & Heidelberg; elle s'opposeroit à la retraite du général Custine, ou à ce qu'il reçût des renforts par Spire & Worms.

La troisième colonne, composée de troupes hongroises & de celle des états plus reculés de l'empire, ne sera en activité que vers la fin du mois de mars, & se rendra pareillement sur les bords du Rhin.

4°. Armée des généraux de Vins & Stein.

Généraux. Strafoldo, Weinkheim, Provera, Turkheim, Caato-d'Yrles, d'Argenteau, Coli, Colloredo-Mels.

Infanterie. 1 bataillon de Wollast, 2 de Caprara, 2 de Belgiojoso, 2 de Nadafdi, 2 d'Alvinzy, 1 de Reisky, 1 d'archiduc Antoine, 1 de Latterman, 1 du premier régiment de garnison, 2 d'un autre régiment de garnison, 2 du corps franc des Serviens. — En tout, 18 bataillons.

Cavalerie. 4 divisions de Messaros houlans, & 3 divisions de dragons de l'état-major. — En tout, 7 divisions.

Total général des bataillons des quatre corps d'armée, 127.

Total général des divisions de cavalerie, 75 divisions & demie.

Si l'on joint à cet état les forces combinées de la Prusse & de l'Empire, on trouvera plus de 200 mille combattans répandus depuis le Brisgaw jusqu'à l'embouchure de la Meuse.

H O L L A N D E.

De la Haye, le 14 février (1).

On dit que le général Dumouriez a investi Maëstricht, & qu'il compte venir bientôt à la Haye. Comme il a toujours fait ce qu'il a annoncé, on n'est pas ici sans inquiétude. On rapporte que 4 mille Prussiens sont entrés dans Venlo, mais

(1) Depuis que la Hollande a été menacée, toute communication avec nous a été interrompue, & il ne nous est rien parvenu de la Haye ni d'Amsterdam, &c. On ne doit donc pas être étonné de n'avoir de ce pays que des nouvelles de vieille date, & par des voies détournées.

qu'ils n'ont pas empêché les François de prendre le fort St-Michel qui est vis-à-vis cette place. Hier 500 hommes de la garde à pied hollandaise, & 500 hommes de la garde suisse partirent de la Haye pour se rendre à Gertrudenberg. Deux escadrons de la garde à cheval & deux compagnies des gardes-du-corps, & plusieurs autres détachemens, sont aussi en marche pour se rendre à Steenberg & Ramsdout. Les lettres de Bréda, arrivées hier, annoncent que 800 François de troupes réglées étoient attendus à Meersel, situé à quatre milles & demi de Bréda, & qu'aujourd'hui toute l'armée française seroit en marche.

FRANCE.

De Paris, le 3 mars.

Les promenades civiques que les commissaires de la municipalité devoient faire dans les sections, pour engager les citoyens à s'inscrire pour aller aux frontières, ont commencé depuis trois jours. Dans toutes les sections il y a des registres ouverts, où on reçoit des dons patriotiques, soit en effets, soit en espèces. Cependant les recrutemens se font avec quelque lenteur: ces difficultés momentanées ne proviennent point du ralentissement de patriotisme & de zèle, mais elles tiennent à un défaut de régime & d'organisation qui disparaîtra bientôt.

COMMUNE DE PARIS.

Du 1 mars.

Le conseil-général a entendu la lecture d'un arrêté de la section de la Butte des Moulins. Cet arrêté porte en substance que l'assemblée générale de la section de la Butte des Moulins, justement indignée des désordres & des pillages qui ont eu lieu dans les journées des 26 & 27 février, & du peu d'efforts que le corps municipal a faits pour les prévenir & les empêcher, arrête que cette administration a perdu sa confiance, qu'elle improuve la conduite du commandant général, pour s'être trouvé à Versailles dans ces momens d'orage, que le présent arrêté sera envoyé au conseil-général & aux 47 autres sections.

Des détails d'administration ont occupé le reste de la séance qui a cessé dès le soir d'être permanente.

CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen Dubois-Crance).

Séance du samedi 2 mars.

Un ci-devant chanoine a brisé les scellés apposés dans la maison de sa mere défunte; ce prêtre a deux freres émigrés; on soupçonne même qu'il est aussi coupable de cause d'émigration; mais il ne s'agit que du bris des scellés, & ce délit n'est pas prévu dans le code pénal: le comité de législation présentera un projet de loi.

Le citoyen Veilly, nommé électeur du département de Paris pour le canton de Stain, a été exclu du corps électoral, par des motifs qui ne sont point avoués par la loi; car un décret du 7 décembre dernier déclare nulles les exclusions des corps administratifs, municipaux, communaux ou électoraux, par la voix du scrutin épuratoire ou par toute autre voie: d'après le rapport de son comité de législation, l'assemblée a passé à l'ordre du jour sur la réclamation du citoyen Veilly, & cette décision a été motivée par l'existence de la loi, dont l'exécution sera surveillée spécialement par le ministre de l'intérieur.

Un commissionnat avoit été établi pour liquider les dettes de la ci-devant généralité de Paris; le terme de l'existence

de ce commissionnat est expiré ; & cependant il s'en faut de beaucoup que toutes les dettes , antérieures à 1791 , soient liquidées . La convention a décrété que le directoire du département de Paris continueroit ce travail .

Des députés du peuple de Bruxelles , ayant le général Rofiere à leur tête , remercient la convention à l'occasion du décret qui les réunit à la France ; ils demandent que les troupes belges soient tenues sur le même pied que les troupes françoises .

Le président donne à ces députés le baiser fraternel ; & la convention passe à l'ordre du jour sur leur demande qui devient sans objet par le décret de réunion .

Les habitans du Hainaut , que Danton appelle *les marseillois de la Belgique* , ont voté pour la réunion , & ont envoyé les procès-verbaux qui constatent ce vote : leurs députés sont venus presser la convention de former du Hainaut un 86eme département , sous le nom de *Jemmape* ; un grand territoire comprenant 330 communes , une population de plus de 500 mille ames , de grandes ressources commerciales & industrielles ; tout justifie cette demande qui a été d'ailleurs appuyée par Carnot , au nom du comité diplomatique . Sur le rapport de ce membre , la convention a décrété ce qui suit :

« La convention déclare qu'elle accepte , au nom du peuple françois , le vœu exprimé librement & unanimement , par les habitans du Hainaut Belgique , pour leur réunion à la république françoise . (Sur 330 communes , deux seulement ont montré quelque regret pour leur ancienne constitution) . En conséquence , elle décrète 1°. que le pays de Hainaut fait partie intégrante de la république françoise , & formera un 86eme département , sous le nom de *département de Jemmape* ; 2°. les bureaux de douane seront transférés aux limites nouvelles de la république ; 3°. des commissaires de la convention procéderont à l'établissement des lois françoises dans ce pays , & à l'organisation des autorités ; 4°. le département de Jemmape aura provisoirement une représentation de dix députés dans la convention nationale . »

Le peuple de la principauté de Salm avoit déjà réclamé protection & fraternité de la nation françoise ; aujourd'hui ses députés sont venus apporter son vœu unanime pour la réunion à la France . Carnot , rapporteur du comité diplomatique , a développé les raisons de convenance qui commandent cette réunion . Le pays de Salm est enclavé dans la république , entre les départemens de la Meurthe , des Vosges & du Bas-Rhin ; il manque de bleds , nous seuls pouvons lui en fournir ; mais il a de belles forêts & des forges précieuses . La convention a accepté le vœu du peuple du pays de Salm , qui , devenant partie intégrante de la république , sera provisoirement annexé au département des Vosges , & organisé par des commissaires .

Une autre réunion a été décrétée encore , sur le rapport du même comité ; c'est celle du pays de Franchimont , de Stavelo & de Lognes .

Cambon , au nom du comité de défense générale , a fait un rappprt sur les moyens d'organiser un pouvoir révolutionnaire en Hollande , dont les habitans sont appelés , par la force des choses , à *danfer la carmagnole* , en partageant la liberté françoise . Ce pays n'a pas des biens ecclésiastiques , qui sont *la terre promise de la révolution* : mais il a d'ailleurs d'immenses richesses nationales , dont la conservation doit être prévue . Le projet de décret présenté par Cambon a été adopté ; il est trop important pour n'être pas publié avec

le texte littéral ; il est trop long pour que nous puissions aujourd'hui le faire connoître autrement que par un court extrait . Voici les dispositions principales de ce décret :

1°. Les généraux françois proclameront la souveraineté du peuple batave , & le déclareront dégagé de ses sermens à la constitution du pays ; 2°. les généraux françois exerceront provisoirement le pouvoir révolutionnaire , jusqu'à ce que le peuple assemblé ait choisi une forme de gouvernement , & organisé des administrations ; ils s'opposeront à toutes réunions d'individus , & annuleront les actes qui émaneroient de ces réunions ; 3°. ils proclameront dans les villes la suppression des privilèges , féodalités , banalités , corvées , droits seigneuriaux de chasse & de pêche ; l'abolition de la noblesse , des corporations , des magistratures , des états-provinciaux , du stadhoudérat , des états-généraux , des amirautés , des colleges , des universités , &c. ; 4°. ils proclameront aussi l'abolition de l'impôt sur le pain & la bière , & conserveront les autres impôts ; 5°. ils conserveront également les administrations secondaires , les tribunaux de commerce , les hôpitaux , les maisons de détention & de correction , &c. 6°. Les généraux pourront destituer les administrateurs conservés , en les remplaçant par des patriotes du pays : ils annonceront que la république promet & s'engage d'indemniser les citoyens qui auroient souffert des effets de la guerre , &c. &c. »

L'assemblée a adopté ensuite une proclamation aux Bataves , rédigée par Barrere .

Les députés de Gand apprenant que leurs freres de Bruxelles venoient d'obtenir la réunion , ont écrit que les Gantois méritoient la même faveur , puisqu'ils avoient voté la réunion trois jours avant ceux de Bruxelles . La convention , après la lecture de cette lettre , a décrété unanimement la réunion de la ville de Gand à la république françoise .

Séance levée à cinq heures & demie .
MONESTIER , Rédacteur des articles de la convention nationale .

Paiemens de l'hôtel-de-ville de Paris , six derniers mois 1792 .
Lettres F .

Cours des changes d'hier .

Amsterdam.....	30 ¼. à ½.	Cadix.....	27 l. 5 s.
Hambourg.....	354 à 52.	Gênes.....	182.
Londres.....	15 ¼.	Livourne.....	192.
Madrid.....	27 l. 10 s.	Lyon , pay. de Janvier .	4. 6.

COURS DES EFFETS PUBLICS .

Du 2 mars 1793 .

Actions des Indes de 2500 liv.....	1995. 90.
Portion de 1600 liv.....
Idem , de 312 liv. 10 sous.....	255.
Emprunt d'octobre de 500 liv.....	395.
Emprunt de déc. 1782 , quit. de finance.....	5 ¾. p.
Emp. de 125 millions , déc. 1784.....	4 ¾. 4 ¾. 4 ¾. 4 ¾. 5. 5 ¾. 5 ¾. p.
Sorties.....	2 ¾. p.
Emprunt de 80 millions , avec bulletins.....	2 ¾. b.
Idem , sans bulletin.....	4 ¾. b. 4 ¾. p.
Idem , sorti en viager.....	1 ¾. ¾. p.
Bulletins.....	64. 65.
Idem , fortis.....	77.
Reconnoissance de bulletins.....	90.